

Conseil communal de Lausanne

Initiative : POSTULAT
Titre : Pratique du sport à Lausanne : plus de flexibilité dans la location des infrastructures sportives
Initiant : Louis DANA

La population lausannoise n'a de cesse de croître. Ainsi, au 31 décembre 2023, cette dernière a pour la première fois franchi le cap des 150'000 habitants. Cela implique de nouveaux besoins dans des domaines très variés. Un de ces domaines est notamment la disponibilité d'infrastructures sportives. De très nombreux clubs, associations ou sociétés sportives ont besoin de ces espaces afin de faire vivre leur pratique sportive.

Le taux d'utilisation des infrastructures sportives lausannoises est très élevé, notamment pour ce qui relève des espaces attenants à des écoles ou des collèges. Il n'est ainsi pas rare que des salles de sport utilisées par les écoliers lausannoises le soient également avant et après les heures de cours. Il existe toutefois une possibilité d'étendre la location de ces salles en fin de semaine et durant les vacances scolaires. Cela n'est aujourd'hui pas possible. Cette mise à disposition de salles permettrait probablement d'apporter une réponse à une demande qui se fait croissante. L'extension des horaires et des jours de location avait d'ailleurs été préconisée par la société de conseil spécialisée dans le sport MatchDay dans le cadre d'un rapport paru en janvier 2024¹. Ce rapport avait été commandé par l'association Lausanne Région. On apprend dans le cadre de cette étude que seules sept communes sur les 27 qui composent Lausanne Région ouvrent leurs infrastructures durant les fins de semaine et les vacances scolaires. On soulignera d'ailleurs que cette extension d'horaires serait bien plus rapide et moins coûteuse à mettre en place que la construction de nouvelles salles de sport en ville de Lausanne.

Il va de soi que les salles de gymnastiques doivent être réservées en premier lieu aux écoles et collèges lausannoises. De même, si des salles de gymnastiques devaient pouvoir être louées à des associations sportives, ces dernières devraient les rendre dans un état de propreté et de fonctionnalité irréprochable aux écoles et collèges qui les mettraient à disposition. Mais le fait de proposer à la location ces salles les fins de semaine ainsi que le week-end offrirait une soupape non négligeable à une demande vive et croissante de la part d'associations sportives en mal de lieux disponibles. La location de ces salles pourrait en outre être réservée en priorité à des clubs dont les activités sont établies en ville de Lausanne.

Ce postulat invite donc la municipalité à étudier l'opportunité de **mettre à disposition ses infrastructures sportives intérieures et extérieures prioritairement à des associations sportives ayant leur siège à Lausanne les fins de semaine et durant les vacances scolaires. Ces mises à dispositions ne devraient bien évidemment pas mettre en péril la pratique sportive scolaire, tant du point de vue de la disponibilité que de l'aspect irréprochable dans lequel ces lieux devraient être remis au Service des écoles et du parascolaire. De même, le fait de louer ces salles en fin de semaines et en soirée ne devrait en rien péjorer les conditions de travail du personnel s'occupant du bon fonctionnement de ces infrastructures.**

Lausanne, le 23 avril 2024


Louis DANA



¹ Site internet de la société de conseil spécialisée MatchDay (<https://match-day.ch/projets/>) ; page consultée le 14 avril 2024.